



Editorial

L'Entreprise « optimisme »

La vie d'une entreprise s'écrit année après année, chapitre après chapitre, comme le roman d'un bon « vieux » livre...

2015 vient de se refermer et nous pouvons nous féliciter de nos nombreux succès. Tout d'abord avec notre client ERDF : Travaux Groupés Puy-de-Dôme et Haute-Loire, Maintenance Puy-de-Dôme, Cantal et Lozère, Branchements Cantal et Câbles papiers Allier. Puis les Syndicats Départementaux d'Energie de la Lozère et de l'Allier.

Le chapitre **2016** sera riche aussi en terme de renouvellement de nos marchés puisque la majeure partie des départements territoriaux que l'entreprise couvre seront « revisités » : Syndicat d'Energie de la Nièvre, du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et du Cantal.

Déjà, nous pouvons vous confirmer que les premières pages de ce nouveau chapitre ne sont pas blanches.

Nous venons de remporter le marché de maintenance de la ligne de tramway clermontoise ainsi que la reconstruction de l'emblématique viaduc Saint-Jacques.

« **Obtenir plus et mieux pour moins** », telle est la réalité de la conjoncture que nous traversons, avec une concurrence de plus en plus omniprésente.

C'est pourquoi nous ne devons pas refuser de voir l'adversité du moment... mais nous devons refuser d'y voir une fatalité : l'Entreprise Electrique a encore de très belles pages à écrire dans le monde de demain. Nous devons être **une entreprise « optimisme »** !

A l'image du Président du SIEG 63 qui, lors de la cérémonie des vœux, cherche à renouveler le meilleur rapport « qualité-prix », il est de notre responsabilité d'être toujours plus efficaces dans notre travail quotidien.

A nous, tous ensemble et unis, de faire rayonner pour les années à venir notre logo de l'ombre à la lumière auprès de nos clients...

Laurent TARDIVAT



Sommaire

Editorial	P1
Flash sur l'Entreprise	P2 à 7
Sécurité	P7
Qualité/Environnement	P8



L'Entreprise Electrique est certifiée AFAQ ISO 9001, 14001 et OHSAS 18001 pour l'ensemble de son activité. Elle est détentrice du Label Efficacité Energétique ainsi que du Label QualiPV pour la photovoltaïque

LES MARCHÉS OBTENUS

Clermont Communauté

Vidéo protection – Stade Gabriel Montpied (Clermont Foot)25 k€ HT

Communauté de Communes du Puy en Velay

Vidéo protection urbaine des zones artisanales (Co-traitance avec Egev) 140 k€ HT

Ville de Romagnat

Fibre optique + Vidéo protection 16 k€ HT

ASM Omnisports

Vidéo protection – Site de la Gauthière42 k€ HT

Logidome

Résidentialisation St Jacques Sud - Eclairage 63 k€ HT

ERDF

Mesures et améliorations de terres DR Auvergne (conjoint avec Entreprise EcoFrance) – Durée 3 ans 30 k€ HT/an

Syndicat Mixte des Transports en Commun

Maintenance Tramway 207 k€ HT

Syndicat Mixte des Transports en Commun

Démolition viaduc St Jacques47 k€ HT

Syndicat Mixte des Transports en Commun

Reconstruction viaduc St Jacques76 k€ HT



LA RUE DU 8 MAI A LEMPDES PERD SES FILS

Dans le cadre de nos marchés SIEG, ER et EP, nous avons réalisé l'enfouissement des réseaux basse tension et éclairage dans la rue du 8 mai à Lempdes.

Le projet s'étire sur 400 m et concerne 2 postes HTA/BT ainsi que les armoires de commande d'éclairage associées.

Après une première phase de terrassement au retour des congés estivaux, la mise en place du nouveau réseau BT s'est enchaînée à l'automne.

La reprise des branchements nous a donné « du fil à retordre » avec des installations anciennes plutôt complexes.

Pour finir, tous les poteaux bétons étaient situés dans des terrains privés et notre nouveau camion nous a bien aidés à passer par-dessus les clôtures et murets.

En éclairage, ce sont 12 ensembles, conformes à la charte graphique de la Ville de Lempdes qui ont été installés. Un bel exemple, une fois de plus, du savoir-faire de nos équipes et de la mutualisation des moyens et des connaissances illustré par le « Avant / Après » ci-dessous.



Travaux : Entreprise Electrique / Projet : SEMELEC 63 et Ville de Lempdes

Fabrice MINGAT & Nicolas BOSTMEMBRUN

SECURITE : VOIR ET ETRE VU

Nous profitons de ce début d'année 2016 pour renouveler notre stock de Matériel « consommable ». De même que les barrières, si chères à notre Entreprise, les cônes de signalisation sont souvent sujets à dégradations, pertes et vols divers.



Ce matériel, largement employé, lors de quasi toutes nos interventions, subit également l'usure normale liée à son utilisation.

Nous avons donc investi dans un produit répondant aux exigences en vigueur et marqué de notre logo.

Ces cônes, lestés, permettent, également, une mise en œuvre plus facile et plus stable.

Soyons donc tous sensibles afin de bien les utiliser et de les évacuer une fois les chantiers terminés.

Nous n'empêcherons pas les vols et dégradations mais **nous sommes tous responsables de la bonne tenue et de la durée de vie de nos outils de travail.**

Pour information, un exemplaire coûte entre 10 € et 20 € (HT) selon le modèle.

Matériel : SIGNAUX GIROD - cônes h=500 mm et 750 mm, classe 2 fluorescents

Nicolas BOSTMEMBRUN

L'ASSOCIATION AVENIR SOUTENU PAR LA FONDATION VINCI POUR LA CITE



De gauche à droite : Patrick MEUNIER, Directeur VINCI Energies France, Serge DUSART, Président de l'association AVENIR, Sylvain OUVRY, chef d'entreprise L'Entreprise Electrique et parrain du projet, Gilles FIALIP, Directeur d'AVENIR, Nathalie GRAND, Directrice des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation du Puy de Dôme, Sylvie ROCHETTE, Directrice Adjointe - Responsable Justice de l'association AVENIR, Michel d'AGOSTINO, Administrateur d'AVENIR.

L'association AVENIR œuvre dans le champ du logement social en direction des personnes en difficulté, et plus particulièrement des personnes placées sous main de justice.

C'est à ce titre que la Fondation VINCI pour la Cité a retenu le dossier présenté par Sylvain OUVRY au profit de l'Association AVENIR visant à préparer l'accès au logement pour ce public, l'objectif étant que ces personnes intègrent un logement durable, complémentaire et indispensable à leur insertion socioprofessionnelle.

Cette remise du chèque, d'un montant de 25 000 €, s'est déroulée dans les locaux de l'association

AVENIR, sous l'égide de Serge DUSART, Président d'AVENIR, et de Patrick MEUNIER, Directeur VINCI Energies France.

Ils étaient entourés de Sylvain OUVRY, parrain local du projet et Chef d'entreprise de l'Entreprise Electrique Langeac, de Sylvie ROCHETTE et Gilles FIALIP, porteurs du projet pour AVENIR.

Etaient également présents Nathalie GRAND, Directrice des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation 63-15, ainsi que d'autres partenaires, des administrateurs et des salariés d'AVENIR.

Cet évènement fut l'occasion de remercier l'implication de chacun dans ce projet.

Il est à souligner que le public sous main de justice n'est pas prioritaire en matière d'accès au logement, et que les solutions d'urgence telles que les CHRS sont souvent inadaptées pour des personnes sortant de détention, qui ont besoin de prendre des repères et apprendre à se construire de manière individuelle. **L'implication des associations est primordiale pour l'insertion de ce public.**

Dans ce contexte économique, il est rappelé l'importance du soutien des fondations pour épauler les structures à la recherche de moyens pour mener des projets, les fondations n'octroyant une aide qu'après examen approfondi du dossier, démontrant une réelle utilité.

Sylvain OUVRY

PDV CENTRALE NUCLEAIRE DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Au même titre que les Prolongations de durée de Vie que nous effectuons pour le compte d'ERDF sur les ouvrages HTA aériens, les centrales nucléaires aussi prolongent leur durée.

Un vaste programme de rénovation de la centrale nucléaire de Belleville sur Loire, permettant de prolonger l'exploitation des réacteurs d'une vingtaine d'année, a été lancé en fin d'année dernière.

Afin d'accueillir un afflux massif de salariés d'entreprises diverses, la CNPE de Belleville a décidé de réaménager la totalité de ses parkings extérieurs.

3 parkings totalisant 2163 places dont 60 équipées pour la recharge de véhicules électriques.

L'Entreprise Electrique Decize en partenariat avec l'Entreprise MORINI GCC et en maillage avec l'entreprise CITEOS Bourges, est présente sur le site depuis septembre dernier pour installer :

- 38 candélabres composites LEDS basculants
- 30 bornes de recharges de véhicules électriques
- 2000 ml de réseaux souterrains
- 1 Panneau de comptage de véhicules à messages variables



Le premier parking de 787 places dont 20 équipées de bornes de recharge de véhicules électriques a été livré à la fin du mois de janvier avec l'installation de 21 candélabres LED et la réalisation de 900 ml de tranchées réseaux souples.

Ce chantier a été réalisé en 3 phases.

Tout d'abord, la dépose des ensembles 12 m existants.

Compte tenu des conditions spécifiques liées à la présence d'une ligne HTB 400 kV, la dépose du matériel existant a été réalisée à l'aide d'un camion grue mis à la terre et les opérateurs équipés des EPI adéquates respectant le protocole élaboré lors de l'analyse des risques avec les équipes de l'Entreprise Electrique et le coordonnateur SPS.

Ensuite nous avons réalisé 900 ml de tranchées dans 40 cm de béton avec un impératif de réalisation sous 8 jours afin de ne pas bloquer la réalisation des enrobés prévus avant la fin d'année.

Nous avons donc fait appel à une trancheuse à chaîne pour effectuer les terrassements et remblayer la tranchée avec les rotations de 10 toupies de béton pour un volume de 80 m³.

Pour finir nous avons installé 21 candélabres à semelle basculante, réalisés en alliage de fibre de verre et de polyester.

D'une hauteur de 8 m, ces mâts ont la particularité d'être Classe II et ne nécessitent donc pas de mise à la terre et ont



l'avantage d'être près de 2 fois plus légers qu'un mât standard en acier galva.

Les calculs photométriques réalisés en phase étude ont été vérifiés et confirmés par des relevés

réalisés à l'aide d'un véhicule équipé de 3 luxmètres GPS qui permet d'effectuer des relevés tous les 1.5 m avec une lecture dynamique



des valeurs sur un PC portable. Les résultats photométriques sont également exploitables sur Google Earth, et sur Autocad.



Enfin nous avons installé 10 bornes de recharges de véhicules électriques G2 Mobility DIVA Duo 2x7 kVA ainsi qu'une armoire de puissance.

Je remercie l'ensemble des collaborateurs qui ont participé à la réussite de cette première tranche de travaux.

Sébastien BARON

SOIREE FOOT AVEC L'AMR 63

Le 5 Février dernier, l'Association des Maires Ruraux du Puy-de-Dôme (AMR63) avait rendez-vous dans la loge n°14 du Stade Gabriel MONTPIED, pour assister au match Clermont-Foot – AJ Auxerre.



En bas, de gauche à droite : Sébastien GOUTTEBEL, Président de l'AMR63, Maire de Murol, Séverine FONTANIER, Secrétaire de l'AMR63, Jean-Yves PERRON, Maire de Chaméane, Yvan CATTARELLI, Conseiller Municipal à Murol, François AUBERTY, Adjoint à Murol, Serge NOEL. En haut, de gauche à droite : Jean-Pierre CHASSANT, Maire de Verrières, André VERNADAT, Maire de Moureuille et son Adjoint, Roger DUMONTEL, Adjoint à Murol, Maël GILLARD, Membre actif de l'Association, Nicolas BOSTMEMBRUN.

Recette d'une soirée réussie : de l'ambiance, un beau match de football et une convivialité partagée, concrétisée par un échange de cadeaux. Notre relation, de longue date, avec l'Association, nous unit autour d'un point commun : être actif pour la vie du monde rural, avec comme objectif le développement des infrastructures.

Après une année 2015 chargée pour l'Association, avec comme point d'orgue, l'organisation du Congrès National de l'AMRF à Murol et le traditionnel congrès des Maires à la Grande Halle d'Auvergne, nous nous devons de rendre l'invitation.

C'est avec un réel plaisir que nous constatons que ces échanges et manifestations transforment nos relations en tradition.

Un grand merci à vous tous.

Serge NOEL & Nicolas BOSTMEMBRUN

PRESENTATION DU PSP 2016

Comme chaque année, Laurent TARDIVAT réunit l'ensemble de ses collaborateurs autour d'une activité ludique, précédée, comme de tradition, de la présentation du Budget de l'année à venir.

Le 17 décembre dernier, les Équipes de Tauves et Montboucher se sont donné rendez-vous dans un cadre champêtre : « la ferme de Chadet » à PRONDINES. Durant la matinée, et au fil des diapositives, l'Équipe de Direction a présenté le bilan de l'année écoulée ainsi que les objectifs pour l'année à venir.



Quelques mots ressortent de cette rencontre : échange, partage et repas apprécié, repas qui s'est d'ailleurs quelque peu éternisé, dans l'après-midi.

Le lendemain, c'est au tour des « Clermontois » de « passer à la casserole ». En effet, il n'est pas moins de 5h30 (du matin), lorsque nos trois valeureux « cuistots » mettent en route les fourneaux. Au menu : « Tripes Party » pour les plus « courageux ».

Une fois les estomacs pleins et les convives rassasiés, la salle s'est transformée en auditorium. Laurent, en Chef de file, suivi de ses Responsables d'Affaires ont présenté, chacun leur tour, les différentes orientations pour l'année 2016.

Nous avons, ensuite, tous pris la route, en direction de l'Auberge « la Fourniale » à RECOLEINE, pour partager un moment de convivialité autour d'une bonne table (et oui, la tripe du matin était déjà loin...).

Deux entrées, un plat (accompagné de la traditionnelle truffade) et le fromage plus tard, nous reportions le dessert et le café pour installer la salle de jeux. Au programme : concours de belotte, tarot et poker, avec à la clé, pour les vainqueurs : un panier garni.

L'après-midi s'est terminée vers 17h30, après la remise des prix. Chacun est rentré chez soi pour profiter des fêtes de fin d'année.



Mélissa CASSARD & Nicolas BOSTMEMBRUN

MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE... « Nous devons plus que la lumière »



HOTEL DE VILLE – BEAUMONT

Monsieur Le Maire et son Equipe avaient pour Projet de mettre en lumière et donc en valeur, la façade de l'Hôtel de Ville de BEAUMONT. C'est désormais chose faite.

Initiée début 2015 par des essais prometteurs, la mise en œuvre du matériel a eu lieu courant décembre dernier.

La première phase des travaux s'est achevée par des essais satisfaisants le 18 décembre 2015. La deuxième s'est déroulée la première semaine de Janvier 2016.

Deux modes de mise en valeur sont désormais disponibles, une illumination « quotidienne » et une mise en lumière plus festive pour les événements marquants du calendrier (*voir photos ci-contre*).

Une belle réussite que l'on doit à tous nos Collaborateurs et à leur Professionnalisme.

Mise en lumière : Entreprise Electrique/Projet : SEMELEC 63/Matériel : MEYER

Benoît BUFFET

LES THERMES – LA BOURBOULE

Le 16 décembre dernier, nous nous étions donnés rendez-vous sur les marches ... des thermes de LA BOURBOULE.

Rien à voir avec la chanson de Patrick BRUEL, mais là aussi, il s'agissait d'essais de mise en valeur de cette belle façade des « Grands Thermes ».

Le résultat est à la hauteur, puisque les escaliers, la façade monumentale ainsi que le dôme sont désormais sublimes.

La « Magie de Noël » était au rendez-vous grâce aux illuminations festives et aux multiples guirlandes présentes aux alentours.

Mise en lumière : Entreprise Electrique/Projet : SEMELEC 63/Matériel : COMATELEC - WE-EF

Damien SAUTAREL

Un clin d'œil et un merci tout particulier à Sébastien PICOT et Ibrahim KARABULUT qui, dans les deux cas, n'ont pas hésité à user de « l'huile de coude » pour rendre l'installation optimale.

Nicolas BOSTMEMBRUN

AMENAGEMENT RUE PRE L'ABBE A CHAMALIERES

Le 5 février 2016, nous avons assisté avec plaisir à la réception des travaux d'aménagement de la rue Pré L'abbé à Chamalières.

Ce projet a vu la rénovation des réseaux d'assainissement, d'AEP et les réseaux secs.

Nous avons réalisé l'enfouissement du réseau BT dans le cadre de notre marché TG ERDF.

Notre implication sur ce chantier a commencé il y a presque 1 an avec le lancement de la phase d'études et la prise des nombreuses conventions nécessaires.

Une fois le plan projet terminé, la phase travaux a démarré en juillet 2015 par les terrassements « lourds » nécessitant de couper la route et donc l'accès aux commerces et à l'école.

Chaque phase du chantier a été orchestrée par Lucie Leroy-Schmitt, adjointe au DST de Chamalières.

Grâce à notre marché d'éclairage sur la commune, la rue Pré L'abbé a également profité d'un lifting lumineux.

En effet les lanternes vétustes sur poteau béton ont été remplacés par des mâts alu peints de 7 ml avec une lanterne Iridium 9-90W couplée à un abaissement de puissance de 40 % intégré de 22H00 à 5H00.

L'ensemble de ces travaux est une réussite et nous permet un accès plus facile pour rendre visite aux personnels des Ateliers municipaux situés au 14 de cette rue.



Fabrice MINGAT – Christophe TAILLANDIER

PETIT CLIN D'OEIL

Personne incontournable au service de la signalisation lumineuse tricolore à Clermont-Ferrand, il connaît toute les gammes de matériel et les techniques d'assemblage quasiment aussi bien que les fabricants eux-mêmes.

Conscientieux et ordonné, il a contribué entre autre à la mise en conformité des carrefours à feux de la ville pour assurer sécurité aux citoyens ainsi que sa maintenance au quotidien.

Le réaménagement de la rue Anatole France et ses 9 carrefours fût l'occasion de transmettre tout son

savoir-faire à son collègue avant de partir en retraite bien méritée en fin d'année 2015.

Je suis ? Je suis ? Yves Arnaud bien sûr.

Après 40 années de bons et loyaux services à la ville de Clermont-Ferrand, toute l'équipe des feux tricolores de l'Entreprise Electrique te souhaite le meilleur pour la suite.

Christophe DENEBOUDE



Photo souvenir de « l'entreprise » devant l'ancien synoptique des feux de Clermont. De gauche à droite : Jean-Luc Boisson, Christophe Deneboude, Marian Hlywycz, Yves Arnaud, Christophe Taillandier, Mélissa Cassard, Pierre Gominard, Laurent Richard, Chakib Karanaciri.

Laurent Tardivat et Vivien Debayle présent au pot avait manqué la photo pour cause d'inauguration des illuminations de la Ville de Clermont-Ferrand.

Sécurité

PROBLEME NACELLE ELEVATRICE

J'attire votre attention sur le fait que nous avons, suite aux vérifications des véhicules et engins, un souci sur Nacelle VL NISSAN CABSTAR 160 VTL.

Extrait rapport =

4.5 - Ossature, châssis porteur:

Code OBS : DF/241115/150457/0

Reprendre les fissures constatées au niveau de la tourelle

En effet, la tourelle aurait tendance à se désolidariser du plateau, car sur ce type de véhicule il n'y a pas de faux châssis.

Cela nous est déjà arrivé cette année sur un véhicule similaire, il apparait qu'une surveillance accrue est de mise pour ce type de matériel.

Nous avons récemment eu une alerte presque accident de Frédéric THOMAS, Emilien LUBRANO nous a aussi transmis il y a quelque temps une alerte, j'ai moi-même par le passé expédié par 2 fois des courriels

relatant certains problèmes.....on voit que ce type de matériel est souvent mis en cause.

Défaut de fabrication, d'utilisation, d'entretien ? Peut-être un peu des 3 ?

Une nacelle élévatrice n'est ni un ascenseur ni un monte-charge, Il est peut être nécessaire de refaire une sensibilisation de nos opérateurs sur les risques encourus, car avec la routine.....

Jacques ALARY



COÛT DE LA NON QUALITÉ de janvier à février 2016

FICHES DE NON CONFORMITE						
NATURE	EMETTEUR	OBJET DE NON CONFORMITE	ACTION CURATIVE	ACTION CORRECTIVE	COÛT GENERE PAR LA NON CONFORMITE	PART REMBOURSEE PAR FOURNISSEUR OU CLIENT
CHANTIER	X. BARON	Suite à une visite du client, absence de certains panneaux de signalisation sur un chantier dans la Nièvre.	Rappel fait par X. BARON et installation des panneaux manquants.	Rappel aux équipes d'effectuer un balisage complet à l'aide du guide de signalisation temporaire présent dans la malette de chef d'équipe ou du PV d'installation de signalisation temporaire de chantier en agglomération fourni par le client.	500 €	-
CHANTIER	X. BARON	Présence de déchets non appropriés dans nos bennes.	Tri des déchets et stockage dans les bennes.	Rappel aux équipes : des bonnes règles de tri, des conséquences d'un mauvais tri, de la mise en place de panneaux plus explicites (photos) sur le type de déchets à mettre dans chaque benne et les déchets interdits à mettre.	550 €	-
CHANTIER	C. MARTET	Affaissement de la chaussée sur un chantier.	Repris par nos soins.	Rappel aux équipes souterraines sur les règles de compactage. Mise en place d'un contrôle de compactage.	1 500 €	-
DIVERS	C. MARTET (4) X. BARON (4) F. MINGAT (2)				3 650 €	
TOTAL					6 200 €	0 €
DÉGÂTS AU TIERS CHANTIER						
Câble électrique abimé à Lolanges (43) Accrochage d'un branchement gaz sur le domaine privé à Decize					307 € 2 353 €	Pas concerné
TOTAL					2 660 €	-
CASSES ANORMALES VEHICULES ET ENGIN						
L'EE Decize						
• Changement de la tige d'un vérin du challenger rayé suite à mauvaise utilisation					2 000 €	
L'EE Clermont Infras Voies Urbaines						
• Pare-choc d'une nacelle abimé suite à mauvaise manœuvre.....					250 €	
• Roue d'une nacelle remplacée suite à choc avec un trottoir.....					1 300 €	
• Carter d'huile moteur abimé d'un VL suite à choc.....					200 €	
L'EE Saint Flour Marvejols						
• Réparation du côté droit une VL					1 000 €	
L'EE Langeac						
• Porte d'un fourgon abimé suite à mauvaise manœuvre.....					385 €	
TOTAL					5 135 €	-
TOTAL					13 995 €	0

COÛT DE LA NON QUALITÉ DÉTECTÉE depuis le 1er janvier 2016 : 13 995 €

Sébastien NINY